

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 19 (1962)

**Heft:** [8]

**Rubrik:** La lutte contre les eaux mortes en Europe

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La lutte contre les eaux mortes en Europe

Extrait d'un entretien entre le Prof. Dr Otto Jaag et le Dr R. Farner

L'état sanitaire de la plupart des lacs et rivières suisses et européens est à tel point alarmant que des mesures énergiques et rapides doivent être prises pour lutter contre la pollution croissante des eaux.

Depuis vingt ans déjà, les hommes de science ont rendu l'opinion publique attentive à ce danger, mais comme cela est, hélas, trop souvent le cas, le sens des responsabilités des autorités et de la population ne s'éveille que lorsque c'est déjà presque trop tard.

Grâce à l'initiative du prof. dr Otto Jaag de Schaffhouse, la Société suisse pour la protection des eaux fut créée en 1949. Sept ans plus tard déjà, sous l'impulsion du même homme de science, tous les pays européens intéressés aux problèmes de la protection des eaux se groupaient en une Fédération européenne pour la protection des eaux (FEPE). Cette fédération s'est fixée, entre autres tâches :

1. Discussion entre spécialistes des problèmes d'intérêt commun et communication des résultats aux pays fédérés.
2. Mesure de la qualité de l'eau de consommation, de l'eau de bain et de l'eau industrielle.
3. Recherche du danger de contamination des eaux de sources par les citernes à mazout souterraines et les raffineries.
4. Information de la population.
5. Désignation de commissions internationales pour traiter les problèmes importants, comme par exemple :  
— la protection du Rhin contre la pollution ;  
— l'épuration du lac de Constance.

Le travail du prof. Jaag et de ses collaborateurs internationaux est d'une importance vitale. Exemple : En Suisse, les sources les plus importantes sont déjà contrôlées ; il ne reste plus qu'à soumettre à ce contrôle nos plus grands réservoirs naturels : les lacs et les rivières. Des lacs et des rivières malades et marécageux ne peuvent servir comme réserves d'eau pour notre alimentation et celle des générations futures.

Aujourd'hui déjà, des régions sont affectées par la pénurie d'eau potable. La ville de Bâle, par exemple, doit sérieusement envisager de se ravitailler en eau potable au lac des Quatre-Cantons ou à celui de Constance. Déjà bien avant le prof. Jaag, des hommes de science connus se sont occupés des problèmes de la protection des eaux. Le prof. vaudois F.-A. Borel, mondialement connu, peut être considéré comme le promoteur de la science des eaux (Limnologie). Mais les appels du prof. Forel et de nombreux autres hommes de science retentirent dans le désert. A l'exclusion des milieux scientifiques, leurs recommandations ne furent pas comprises.

De nos jours encore, l'importance du problème de la pollution des eaux est très souvent minimisée en raison des frais relativement élevés qu'entraîne la construction d'épuration. On construit, à coups de millions, des piscines artificielles et l'on laisse, d'autre part, nos merveilleux et précieux bassins naturels devenir de malsains marécages !

Des lois ont été édictées par la Confédération en ce qui concerne la protection des eaux et avant d'accorder à une entreprise la concession pour la construction d'une usine électrique, par exemple, les ingénieurs responsables sont rendus attentifs aux prescriptions de ces lois. Mais les lois n'ont de valeur que si elles sont strictement appliquées et que si tous les organes responsables et toutes les autorités s'emploient à les faire respecter.

H. Burgherr

## Auguste Frei †

Le 13 juillet, Auguste Frei, l'éminent pédagogue bâlois, rendait le dernier soupir, au bel âge de 88 ans. Avec lui s'éteint une vie d'une extrême richesse entièrement consacrée à la gymnastique et au sport.

Auguste Frei, dont l'accent dialectique ne lui permit jamais de renier son origine zuricoise, vécut pendant près de 60 années à Bâle où il fonctionna, tout d'abord, comme professeur à l'école secondaire, puis comme inspecteur de gymnastique et finalement, jusque vers le milieu de la dernière guerre mondiale, comme directeur des cours pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique de l'Université.

Il fut un infatigable promoteur des exercices physiques, tant à Bâle qu'au sein de la Société fédérale de gymnastique et de la Société suisse des maîtres de gymnastique.

Le Département militaire fédéral, en tant qu'instance fédérale compétente en matière de gymnastique et de sport a toujours su s'attacher — dans la limite autorisée par la loi — les services des meilleurs défenseurs de l'éducation physique. C'est ainsi qu'il fit appel aux vastes connaissances d'Auguste Frei pour la rédaction des manuels fédéraux de gymnastique pour les garçons de 1912 et 1927. La Commission de rédaction de l'édition 1942 du même manuel fut également présidée, avec beaucoup de compétence par le défunt.

Grâce à son énergie et à son initiative, il lui fut possible, en dépit des entraves du service actif, de réaliser, dans le court délai de trois ans, un ouvrage de la plus haute importance, à l'intention du personnel enseignant. C'est encore à sa propre initiative secondée, par la suite, par ses collègues Fritz Müllener et Otto Kätterer, que l'on doit l'incorporation de l'athlétisme léger (exercices populaires) et plus spécialement des jeux, au programme scolaire suisse. En 1922, Auguste Frei fut appelé à siéger au sein de la Commission fédérale de gymnastique (actuellement Commission fédérale de gymnastique et de sport) qu'il présida de 1934 à 1942. Il mit également son inépuisable énergie au service de la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique. De 1922 jusqu'à la remise de ses fonctions à son successeur, M. Kätterer, il fut l'animateur des cours de maîtres de gymnastique de l'université bâloise.

Par sa forte personnalité, ses vastes connaissances, son attitude ouverte et toujours correcte, son humour fin et surtout sa grande bienveillance, Auguste Frei exerça une très grande et très positive influence sur les nombreux élèves et étudiants qui eurent le privilège de le connaître et de l'apprécier. Comme peu d'autres maîtres, il sut créer des liens spirituels qui le liaient à ses anciens élèves, longtemps après la fin des études.

C'est pourquoi il ne fut pas étonnant, qu'en ce chaud après-midi de juillet, des centaines de pédagogues, de maîtres de gymnastique et de sports soient accourus de toutes les régions du pays pour rendre un ultime hommage à leur ancien et vénéré maître.

Les autorités cantonales et fédérales présentes ainsi que les innombrables participants à cette cérémonie d'adieu, furent unanimes à rendre témoignage au maître de gymnastique très compétent et consciencieux et à l'homme exemplaire qu'il fut et dirent leur reconnaissance pour son inlassable dévouement à la cause de la jeunesse.

Nous garderons précieusement le souvenir de son regard direct et de son sourire bienveillant sous la moustache largement étalée.

